



2 jours d'Agro-Homéopathie Initiation et traitement pathologies locales :

les mardi 28 et mercredi 29 janvier 2020
du matin 9h30 au lendemain soir 17H30

MFR de Chargey les Gray
70100 CHARGEY LES GRAY

<http://apmh.asso.fr>

<http://www.mfrchargey.fr/>



ADRIA



vivea
Fonds pour
la Formation
des Entrepreneurs
du Vivant

Pourquoi ? :

Pour s'initier à traiter les plantes par l'agro-homéopathie, médecine efficace, non polluante, respectueuse de l'environnement et de moindre coût.

Où ? : Dans une maison familiale rurale, sous l'impulsion d'une équipe d'agriculteurs et de personnes désireuses d'œuvrer avec plus de respect sur la nature et l'environnement.

Comment ? : L'encadrement théorique et pratique sera assuré par :

Monsieur Abdelaziz Yaacoubi, ingénieur agronome-homéopathe, Casablanca.

Vous apprendrez à reconnaître les pathologies de votre jardin ou de vos cultures. *N'hésitez pas à en apporter des échantillons !*

Vous apprendrez à soigner les différentes pathologies de vos vignes, vos arbres ou de vos légumes avec l'homéopathie.

Vous apprendrez à choisir la dilution idéale d'un remède donné pour un traitement pérenne.

Combien ? :

- 2 séances théoriques d'agro-homéopathie
- Séances pratiques sur les échantillons et photos que vous aurez apportés
- Clef USB contenant les supports de cours de la formation et les prestations Agro-homéo du congrès de Skoura (Maroc juin 2015)

Pour qui ?

- Pour tous : agronomes professionnels, agriculteurs ou jardiniers amateurs, intéressés par une agriculture respectueuse de l'environnement. *(dans la limite des places disponibles)*



Participation forfaitaire aux frais de :

Formation seule **160 € pour les adhérents Apmh -180 € pour les non adhérents** 9h1/2 à 17h30

Repas midi pris sur place en sus, nombreux hôtels ou chambres d'hôtes à proximité

*Possibilité de prise en charge par le fond de formation Vivéa pour les cotisants à la MSA –
appeler Adria au 06 76 61 22 39*

Fiche d'inscription 70 (à retourner le + rapidement possible, **par mail**, nombre de places limité)

Nom et prénom : _____ nombre pers : _____

Adresse postale : _____ CP VILLE : _____

Tél portable : _____ email : _____@_____

Profession : _____

Chèque à l'ordre de l'APMH, encaissé qu'après votre séjour ou rendu si prise en charge et à adresser à
APMH, 80, rue d'Inkermann 69006 LYON

En cas de désistement de dernière minute (8 jours avant ou moins) une somme de 100 € sera retenue si la place n'a pas été prise par un autre stagiaire et sera utilisable sur un stage ultérieur.

Pour tout renseignement, contacter Isabelle Rossi : i.rossi@wanadoo.fr